



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875
Safety, quality and environmental services

AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Rési.
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Personnes responsables de l'exécution du travail: Nom, Prénom: <u>Phil Kautsch</u> N° de TVA: <u>HEMBA</u> ou n° de la carte d'identité: <u>BELGIANE</u> Distributeur: <u>Latelux</u>	RAPPORT n°: <u>Rapport 1818-12</u> Membre n°: Installation: Nom: <u>Michel-Georgissen Y.</u> Adresse: <u>Rue de la Gare</u> <u>6600 Zaventem</u> Date de visite: <u>17 sept 2006</u> Propriétaire ou Mandataire: Tél.: Nom, Prénom: <u>Michel-Georgissen Y.</u> Adresse: <u>Rue de la Gare</u> Demandeur: <u>Eric Bouteene</u>
Compteur: n°: _____ index: _____ Type de comptage: <input type="checkbox"/> jour - <input type="checkbox"/> bihoraire - <input type="checkbox"/> nuit - <u>Prépaiement 24</u>	

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension: 230/240 V, AC, Protection branchement: ELIM A Type: NEBOM
Description du branchement: castorain Type câble: ETNA Section: 4 x 16 mm²
Alimentation tableau principal: 1 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 14
Type de prise de terre: suivez Résistance de dispersion: 0,9 Ohms Isolement général: 0 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport
Von Hanset Schmitt

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):
rien

Le différentiel général était - a été - plombé
L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 10/10/06 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.
Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: Plan de l'installation
VISA DU DISTRIBUTEUR: _____
Pour le Directeur général: _____
Nom, N° Agent, Signature